

TABLEAU COMPARATIF

Texte de la proposition de résolution	Propositions du rapporteur
<p>Proposition de résolution n° 49 (2003-2004) au nom de la Délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis, sur le projet de protocole modifiant la convention EUROPOL proposé par le Danemark (E 2064)</p>	<p>(Alinéa sans modification).</p>
<p>Le Sénat,</p>	<p>(Alinéa sans modification).</p>
<p>Vu l'article 88-4 de la Constitution,</p>	<p>(Alinéa sans modification).</p>
<p>Vu le projet de protocole modifiant la Convention Européenne de coopération policière proposée par le Danemark (E 2064),</p>	<p>(Alinéa sans modification).</p>
<p>Appelle le Gouvernement à s'opposer à l'adoption du texte tant que n'aura pas été rétablie la disposition permettant la création d'une commission comprenant notamment des parlementaires nationaux chargée d'examiner les questions liées à Europol et de procéder à la comparution du directeur d'Europol.</p>	<p>Appelle... ...pas été inscrite une disposition... ...d'une commission, composée en particulier de parlementaires nationaux, chargée... ...Europol.</p>